

13 septembre 2021

## Vincent Mercier se distingue comme avocat de l'année en Droit des sociétés à la cérémonie des prix Chambers Canada

L'associé de Davies Vince Mercier s'est distingué comme avocat de l'année en Droit des sociétés à la cérémonie des prix Chambers Canada de 2021, tenue virtuellement le 9 septembre.

Reconnu parmi les plus grands avocats en fusions et acquisitions au Canada, Vincent a joué un rôle central dans certaines des opérations les plus transformatrices conclues au pays au cours de la dernière année, tant canadiennes que multiterritoriales, pour des clients comprenant :

- Kansas City Southern, dont il a été le conseiller juridique canadien, aux fins de son accord de fusion d'environ 31 milliards de dollars américains avec Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, fusion qui constitue la plus grande opération de fusion-acquisition visant une société canadienne lancée cette année;
- Shaw Communications Inc., relativement à son accord de 26 milliards de dollars canadiens avec Rogers Communications Inc. – la plus grande opération de fusion-acquisition visant une cible canadienne annoncée en 2021;
- Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada, en lien avec les accords de financement d'environ 6 milliards de dollars intervenus entre Air Canada et le gouvernement du Canada dans le cadre du programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs.

Dans l'édition 2022 de *Chambers Canada*, Davies figure parmi les cabinets d'avocats les plus remarquables au Canada, recevant une fois de plus le plus haut pourcentage de classement dans la catégorie des avocats classés *Band 1*, 18 de ses avocats s'étant distingués dans 21 classements *Band 1*. De plus, le guide classe Davies parmi les chefs de file dans 24 domaines de pratique et le classe *Band 1* dans 10 domaines.

Les prix Chambers, qui se fondent sur les enquêtes réalisées pour le guide, témoignent de la position dominante d'un cabinet juridique dans les principaux domaines de pratique ainsi que de ses réalisations marquantes des 12 mois précédents, notamment son travail exceptionnel, sa croissance stratégique impressionnante et l'excellence de son service à la clientèle.